

MINISTRE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL

PORTO-NOVO, le 19 Janvier 1963

) E C R E T N° 12 / PR/MFT

SOMMAIRE :
Nomination à la Direction
du Budget

portant nomination du Directeur du Budget

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 62/PR du 13 Février 1962 portant nomination des membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 111/PR/CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 405/PR/MFT portant nomination du Directeur p.i.
du Budget ;

SUR proposition du Ministre des Finances et du Budget ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

SECRET :
-:-:-:-:-

ARTICLE 1er - Monsieur VIDEHOUEOU Jean, précédemment Directeur du Budget par intérim est nommé Directeur du Budget ;

ARTICLE 2 - Le présent Décret qui prendra effet pour compter du 1er Janvier 1963, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera./.

VU
LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL

HUBERT MAGA

B. BORNA

<u>AMPLIATIONS</u>	
PR.....	5
MFT/DB.....	3
MFT.....	2
MINISTRES.....	12
CF.....	3
TRESOR.....	3
SF.....	5